

# Les arboretums et les associations

par Yves CHALAMEL \* et Michèle RAMIN \*\*

Le rôle des associations s'avère de plus en plus déterminant dans la mise en valeur, la création ou la sauvegarde du patrimoine dendrologique.

De par leurs statuts, elles échappent souvent aux contraintes du lourd appareil des organismes ou des institutions en place, ce qui leur permet souplesse et rapidité dans leurs interventions.

Le bénévolat, ou tout du moins l'esprit philanthropique profond qui les caractérise généralement leur donne la possibilité d'échapper également à d'autres emprises où l'intérêt viendrait contrarier leur action.

Leur engagement passionné dans une action, leur motivation et leur passion sont des forces qui font avancer les choses.

Le mieux est de citer quelques exemples ; de grands et célèbres arboretums sont épaulés et valorisés par des associations :

- Les reliques de l'arboretum Segrezianum sont maintenant valorisées par une association, ainsi que l'arboretum national des Barres, dont l'avenir est malheureusement incertain.

- Plus près de nous, des actions méritoires enrichissent le patrimoine :

- arboretum de Roure (Les Amis de l'arboretum)
- arboretum de Vallauris (Les Amis des plantes)
- association Ginkgo Var etc...

L'intérêt de cette cheville ouvrière qu'est l'association est aussi d'être le lien entre les amateurs passionnés, les institutions politique et administrative, le public.

\*Président de l'Association "les Amis des plantes"  
Arboretum de Vallauris  
Centre Hélio - Marin  
06220 - Vallauris

\*\*Association "les Amis de l'arboretum"  
Arboretum de Roure - Hôtel de Ville  
06420 - Roure



Photo 1 : Lilas des Indes, *Melia azedarach* - Arboretum du Centre hélio-marin de Vallauris

Photo Y.C.

Enfin, afin de cautionner leurs réalisations, les associations ont la sagesse de s'entourer d'un comité de patraine, où les grands botanistes, forestiers, chercheurs peuvent parfois s'exprimer en toute sérénité.

Si le capital humain d'une structure associative est le moteur de la réussite, la concertation, les échanges enrichissent les relations humaines et assurent davantage la pérennité du projet. Le rôle de l'association pourrait se résumer à : création, gestion, animation du lieu ; communication pour l'aspect relationnel, didactique, scientifique, culturel, touristique ; mises en place de tours de table avec les institutions et professionnels pour une concertation, une coordination des actions futures.

Il faut donc prendre conscience de la part réelle des associations dans la gestion du capital "arbre" et leur laisser tout loisir de s'exprimer, dans tous les sens du terme. Forêt Méditerranéenne l'a bien compris merci à cette association.

Y.C., M.R.